



ÉCOLE MATERNELLE

Entrée en petite section (enfants nés entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022) domiciliés sur la Commune, ainsi que les nouveaux arrivants.

Pièces obligatoires :

- Livret de famille **ou** copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (hors téléphone portable, bail ou quittance de loyer)
- **Certificat médical** établi par le médecin précisant les 11 vaccins obligatoires à jour.
- 2 photos d'identité
- Certificat de radiation pour les élèves inscrits l'année précédente dans une autre école.

En cas de divorce : copie intégrale du jugement de divorce **ou** décision du juge aux affaires familiales.

En cas de garde alternée ou de séparation sans jugement : une « attestation sur l'honneur » est à remplir et à signer par les deux parents + les cartes d'identité.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Pour l'entrée en CP des enfants déjà scolarisés à Furiani, les familles doivent **obligatoirement** refaire l'inscription.

Pièces obligatoires :

- Livret de famille **ou** copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (hors téléphone portable, bail ou quittance de loyer)
- Carnet de vaccinations uniquement la page du DTP (diphtérie, tétanos, poliomyélite) à jour.
- 2 photos d'identité
- Certificat de radiation pour les élèves inscrits l'année précédente dans une autre école.

En cas de divorce : copie du jugement de divorce **ou** décision du juge aux affaires familiales.

En cas de garde alternée ou de séparation sans jugement : une « attestation sur l'honneur » est à remplir et à signer par les deux parents + les cartes d'identité.



L'ENFANT

Nom et Prénom de l'enfant :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Des parents - Du père - De la mère

Classe (Entourer la classe) : PS - MS - GS - CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2

SITUATION FAMILIALE

Mariés Pacsés Union libre Séparés Divorcés Célibataire Veuf(ve)

En cas de séparation ou de divorce, préciser :

⇒ Autorité parentale : conjointe à la mère au père

⇒ Résidence principale : garde alternée chez la mère chez le père

RESPONSABLE LEGAUX

RESPONSABLE 1

Nom : Prénom :

Adresse : Ville : Code postal :

Tél. Portable : Mail :

Profession : Nom de l'employeur : Tél. Prof. :

RESPONSABLE 2

Nom : Prénom :

Adresse : Ville : Code postal :

Tél. Portable : Mail :

Profession : Nom de l'employeur : Tél. Prof. :

SANTE

L'enfant souffre-t-il d'une pathologie ou d'une allergie nécessitant la mise en place d'un P.A.I ? : OUI - NON

P.A.I : Indiquer les affections nécessitant l'établissement d'un P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé) :



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

2025/2026

RESIDENCE DE L'ENFANT

Si parents, séparés ou en garde alternée sans jugement

Je soussigné(e), Nous, soussignés M/Mme :

Représentant(s) légal(aux) de l'enfant :

Né(e) le : à

Atteste/attestons sur l'honneur, que l'adresse de référence pour la scolarité de mon/notre enfant est la suivante :

Ville : Code postal :

Garde alternée : Joindre la copie des pièces d'identité et justificatifs de domicile des deux parents.

Parent isolé : Joindre la copie de la pièce d'identité du parent

Atteste sur l'honneur ne plus avoir de contact avec M/Mme :

Parents séparés : Joindre la copie des pièces d'identité des deux parents.

J'accepte - Nous acceptons que cette adresse soit prise en compte pour l'inscription scolaire et l'affectation à l'école de secteur.

Attestons exercer conjointement l'autorité parentale sur notre enfant.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Furiani, le :

Signature du représentant légal 1 :

Signature du représentant légal 2 :